

Viol à Ntoum

À 25 ans, il abuse sexuellement de sa grand-mère de 75 ans!

AEE  
Ntoum/Gabon

**AINSI**, Stéphan Nzué Obiang alias "Le Weezy", 25 ans, a abusé sexuellement de sa grand-mère, T.M.M., âgée de 75 ans, au quartier Ntoum 6! Le jeune homme, pourtant apparemment équilibré a, en tout cas, reconnu les faits, affirmant avoir agi sous l'emprise de l'alcool et de la drogue. Comme on peut le lire dans le rapport d'enquête de la

police judiciaire (PJ), ce jour-là, Nzué Obiang, rentré d'une virée nocturne vers deux heures du matin, plutôt que de se rendre à son domicile, choisit de filer tout droit chez sa mémé, qui vit seule dans sa maison, située dans la concession familiale. Il entre dans la chambre, en passant par la fenêtre, après l'avoir forcée. Profitant de ce que la septuagénaire est plongée dans un profond sommeil, Nzué Obiang passe tout de suite à l'action. La victime se réveille en sursaut mais son bourreau, dans une



Photo : AEE

Stephan Nzué Obiang devrait s'expliquer devant le parquet de Libreville.

profonde extase à ce moment précis, lui intime l'ordre de ne pas crier, au risque d'en finir avec elle. L'acte consommé, le jeune homme repart tranquillement, par la porte centrale cette fois. La grand-mère en profite pour hurler. Trop tard, l'oiseau s'est envolé. Le matin, T.M.M. se rend à la PJ pour porter plainte contre son agresseur de petit-fils. Il a fallu beaucoup de tact et d'ingéniosité aux policiers pour mettre la main sur Nzué Obiang. Car, l'intéressé, se sentant traqué, s'était déjà

réfugié en brousse. Le rapport d'enquête indique que Stephan Nzué Obiang a un goût effréné pour les vieilles femmes. Il y a quelques mois en effet, il a abusé sexuellement de deux dames âgées, toujours à Ntoum. Il devrait comparaître prochainement devant le parquet de Libreville pour rendre des comptes à la justice. Car, être sous l'emprise de l'alcool et de la drogue, argument qu'il tente de brandir pour se justifier, ne saurait suffire à le mettre hors de cause..

Accident de travail sur la route de Cocobeach

Un aide-conducteur de bulldozer tué par un arbre

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**LUC** Owono Mba, Gabonais d'une trentaine d'années, a tragiquement trouvé la mort dernièrement à Ngouandji, bourgade située sur la route de Cocobeach, le chef-lieu du département de la Noya. Il a été tué par un arbre tracté par un bulldozer dont le conducteur, Dominique Allogo Ondo, un autre compatriote, la quarantaine révolue, arrêté par les gendarmes de la Brigade territoriale (BT) de Ntoum pour homicide involontaire, a été écroué à la maison d'arrêt de Gros-Bouquet, le lundi 27 février 2017. En ce qui concerne les faits, nous sommes le jeudi 16 février, vers 7 heures. Dominique Allogo Ondo et



Photo : R.H.A

Le pont de Ngouandji. Sa réfection vient de coûter la vie à Owono Mba.

Luc Owono Mba se retrouve à Ngouandji, dans le cadre des travaux de réfection d'un pont, dont l'effondrement, qui a fait couler encre et salive, remonte à quelques mois. La réalisation de l'ouvrage nécessitant des billes de bois, le conducteur du bulldozer et son aide reçoivent la mission d'aller en chercher dans la forêt environnante. Mais le processus de traction des grumes se termine mal. L'une d'elles

tombe sur Luc Owono Mba. Le jeune homme succombe de ses graves blessures sur le-champ. Interpellé par les pandores quelque temps après, Dominique Allogo Ondo est conduit dans les locaux de la brigade territoriale. Au cours d'un interrogatoire, il apparaîtra qu'il exerce son activité professionnelle de manière illégale, étant dans l'incapacité de fournir aux enquêteurs le permis de conduire de type

"Veritas", exigé à toute personne conduisant un bulldozer. Il a été déféré une première fois, le vendredi 24 février. Mais le parquet a notifié un soit-transmis à la direction des enquêtes, en stigmatisant l'absence du Libanais propriétaire de l'engin. Après avoir mis la main sur ce dernier, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont procédé au déferrement de sieur Owono Mba.

Lutte contre les stupéfiants à Libreville  
Du chanvre indien saisi à Nkembo et Lalala

COE  
Libreville/Gabon

**10** ballots de chanvre indien, telle est la quantité du produit illicite saisi le mercredi 22 février dernier à Nkembo et Lalala à gauche, respectivement dans le deuxième et cinquième arrondissements de Libreville, par l'antenne de Ntoum de l'Office central de lutte anti-drogue, (Oclad). Les détenteurs de la marchandise : Gwendoline Olochi Okoro, 46 ans, Nigériane et Nelson Itong, 45 ans, Camerounais. D'après le rapport d'enquête, il y a un mois de cela que Olochi, qui exercerait cette activité depuis belle lurette, se serait rendue au Cameroun pour s'approvisionner, comme à l'accoutumée. Le réseau tissé entre les deux acolytes voulant que Nelson Itong



Photo : COE

Le couple attend d'être déféré devant le parquet de Libreville.

se charge à son tour d'écouler le produit une fois qu'il arrive à Libreville. Mais cette fois-ci ne sera pas la bonne. Car ils vont être pistés par les agents de police, aidés par des indics. Après deux jours de filature, les deux présumés trafiquants sont cueillis à leurs domiciles respectifs. Au cours d'une fouille minutieuse des lieux, 10 bal-

lots de cannabis sont trouvés soigneusement dissimulés dans leurs effets. Conduits au poste, Gwendoline Olochi Okoro et Nelson Itong ne mettront pas bien longtemps pour reconnaître les faits à eux imputés. Ils devraient être présentés très prochainement devant le parquet de Libreville.



**NGUEMA ALLOGO Aaron**

03 Mars 2007 - 03 Mars 2017

10 ans déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir et tes œuvres demeurent vivaces dans nos cœurs. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire. Un culte d'action de grâces sera dit samedi 04 Mars 2017 à 16h00 en l'Eglise Protestante du 9 étage.

La Famille